

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT STRASBOURG CAMPAGNE
COMMUNE DE HURTIGHEIM



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU : 12 MAI 2014

Date de la convocation : 05/05/2014

Membres présents : RUCH Jean-Jacques, URBAN René, GRIMM Claude, Thomas DIEMER, EBERSOLD Jean-Michel, FORRLER Nathalie, GOOS Jean-Michel, HAESSIG Fabienne, HAESSLER Robert, HOFFMANN Anne-Marie, , PIECKO Suzy, POUTIERS Mikaël, SANCHEZ Vincent, WAGNER Christian

Membre excusé: JUNG Guillaume

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures et remercie les conseillers présents d'avoir répondu à l'invitation à cette réunion.

Maeva SCHAUDEL est désignée comme secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCES -VERBAL DU 7 AVRIL 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 7 avril 2014 à l'unanimité.

2. DECISIONS DU MAIRE

Le Maire communique les décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal concernant le renoncement au droit de préemption :

- Le 8 avril 2014 : Un terrain sis dans l'enceinte du lotissement « les Vergers », cadastré section 20 parcelle 199, d'une superficie de 11 ares 67, pour un montant de 265 315€ euros.
- Le 14 avril 2014 : Un terrain route des Romains cadastré section 19 parcelles 289, 290, 291, 292 ,293 ,294/79 pour une superficie totale de 42 ares 36 et un montant de 400 094,44 euros.
- Le 14 avril 2014 : Un terrain route des Romains cadastré section 19 parcelles 286 et 287 pour une superficie de 8 ares 32 et un montant de 78 583,23 euros.
- Le 16 avril 2014 : Un garage sis dans la copropriété « Le Clos du Vieux Moulin » pour un montant de 10 000 euros.

3. DESIGNATION DES DELEGUES A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
(DELIBERATION N°33/14)

Lors de la séance en date du 9 novembre 2009, le Conseil Municipal avait donné son accord pour l'adhésion à l'établissement public foncier du Bas-Rhin. Jean-Jacques RUCH et René URBAN avaient été désignés pour représenter la Commune à l'assemblée de l'établissement.

Suite au scrutin du 23 mars 2014, le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants à l'assemblée spéciale de l'EPF du Bas-Rhin, à raison d'un délégué et d'un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Jean-Jacques RUCH comme délégué titulaire et René URBAN comme délégué suppléant.

4. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 (DELIBERATION N°34/14)

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,
VU le budget primitif 2014 de la Commune,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la modification budgétaire suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses

C/022	Dépenses imprévues	-1982
C/6811	Dotation aux amortissements	1660
C/ 678	Autres charges exceptionnelles	90
C/673	Titres annulés sur exercices antérieurs	232
TOTAL		0

Section d'investissement :

Dépenses

C/020	Dépenses imprévues	1660
TOTAL		1660

Recettes

C/28041581	Amortissement des subventions	1660
TOTAL		1660

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification budgétaire proposée.

5. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (DELIBERATION N°35/14)

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que pour les communes de moins de 2000 habitants, la commission communale des impôts directs (CCID) doit être composée du Maire, de six commissaires titulaires ainsi que de six commissaires suppléants. Elle doit faire l'objet d'un renouvellement après chaque élection municipale.

Il appartient au Conseil Municipal de dresser une liste de 24 commissaires, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, proposés chaque fois en nombre double, pour que la Direction Régionale des Finances publiques puisse réaliser un tirage au sort.

Le choix des commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des taxes directes locales. Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent être obligatoirement domiciliés en dehors de la commune.

Les commissaires, hommes ou femme, doivent être de nationalité française et ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils et être inscrits à l'un des rôles d'impôts directs locaux de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose à l'unanimité la liste suivante

Civilité	NOM	Prénom	Adresse	CP	Commune
Monsieur	RUCH	Jean-Jacques	15 route des Romains	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	URBAN	René	7 rue du Houblon	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	GRIMM	Claude	1 rue de la Paix	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	DIEMER	Thomas	24 rue Principale	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	GOOS	Jean-Michel	18 rue Principale	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	WAGNER	Christian	27 route des Romains	67117	HURTIGHEIM
Madame	HOFFMANN	Anne-Marie	7 rue de l'école	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	HAESSLER	Robert	19 route des Romains	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	EBERSOLD	Jean-Michel	2 rue de la Gare	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	JUNG	Guillaume	14 rue des Forgerons	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	POUTIERS	Mikaël	Chemin du Vieux Moulin	67117	HURTIGHEIM
Madame	FORRLER	Nathalie	2 rue des Champs	67117	HURTIGHEIM
Madame	HAESSIG	Fabienne	25 route des Romains	67117	HURTIGHEIM
Madame	PIECKO	Suzy	41 rue Principale	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	SANCHEZ	Vincent	8a impasse de la paix	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	HICKEL	Jean-Jacques	39 rue Principale	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	STIEBER	André	13 rue de la Gare	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	HAUDENSCHILD	Patrick	34 rue des Forgerons	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	CLAUSS	Roland	18 rue des Forgerons	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	NORTH	Jean-Claude	1 rue de l'école	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	LOBSTEIN	Alfred	23 rue Principale	67117	QUATZENHEIM
Monsieur	METZGER	Michel	6 impasse de la carrière	67117	HURTIGHEIM
Monsieur	BUCK	Paul	24 rue des Dahlias	67600	SELESTAT
Monsieur	OBRECHT	Jean-Paul	24 rue Principale	67117	HANDSCHUHEIM

6. DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LA RESTAURATION DU MECANISME DE L'HORLOGE (DELIBERATION N°36/14)

Lors de la séance du conseil municipal en date du 30 mars 2014, le Maire a fait part aux conseillers du devis établi par l'artisan horloger Voegele pour la remise en état du mécanisme de l'horloge,

installée dans le clocher de l'église. La prestation s'élève à 7 602 euros TTC et comprend la remise en état, le réglage et la finition, ainsi que la fourniture d'un support et d'une vitrine pour l'exposition. Durant cette séance, il a aussi été convenu de donner une suite favorable au projet avec comme objectif d'exposer le mécanisme le 15 juin prochain dans la salle du conseil à la mairie, à l'occasion de la célébration des 150 ans.

Aujourd'hui, le maire informe que :

- l'entreprise aura du mal à respecter le délai du 15 juin malgré la promesse faite au moment de l'établissement du devis.
- la Communauté de Communes a mis en place un dispositif de subventionnement du petit patrimoine, érigé avant 1870, dans les communes du Kochersberg et de l'Ackerland. La délibération du conseil communautaire en date du 21 mars 2013 a fixé la participation à 30% du coût HT de la prestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le devis transmis par l'artisan horloger Voegele pour un montant de 6 335 euros HT, soit 7 602 euros TTC, et sollicite la participation financière de la Communauté de Communes, à hauteur de 30% du montant HT, soit 1 900,50 euros.

7. CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL DANS LE CADRE DU REMPLACEMENT DE LA SECRETAIRE (DELIBERATION N°37/14)

VU la délibération en date du 7 avril 2014, créant le poste de rédacteur territorial non titulaire à temps non complet afin de palier à un accroissement temporaire d'activité,

VU la durée hebdomadaire de service fixée à 28h00,

VU la défection de l'agent recruté sur le grade de rédacteur territorial non titulaire chargé d'assurer les fonctions de secrétariat administratif pour la période du 5 mai au 17 octobre 2014,

VU la candidature de Madame Anne COLONNA,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'attaché territorial à temps non complet, en qualité de non titulaire à compter du 12 mai 2014, pour une période ne pouvant excéder six mois.

Les attributions du poste consisteront à :

- Une durée hebdomadaire de service fixée à 28/35^{ème}
- La rémunération de l'agent non titulaire se fera sur la base de l'indice brut 442, indice majoré 389

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°28/2014 prise en séance du 7 avril 2014.

8. COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'INSTALLATION DU BUREAU DE LA COCOKO

La réunion s'est tenue le 15 avril 2014. Justin VOGEL, Maire de Truchtersheim, a été réélu Président. Suite à la proposition du président, le Conseil a nommé 8 Vice-Présidents et déterminé leurs fonctions :

- Sylvain WASERMAN, Maire de Quatzenheim, missions spécifiques et innovation
- Etienne BURGER, Maire de Kuttolsheim, urbanisme, scoters, SIG
- René HEPP, Maire de Schnersheim, bâtiments, personnel technique, banque de matériel
- Jean-Claude LASTHAUS, Maire de Berstett, développement économique, marchés publics, jumelage
- André JACOB, Maire de Pfulgriesheim, environnement et élimination des déchets ménagers
- Jean-Jacques RUCH, Maire de Hurtigheim, petite enfance, personnes âgées, handicap, fonds de solidarité
- Jean-Luc TOUSSAINT, Maire de Rohr, culture, école de musique, maison du Kochersberg
- Raymond ZILLIOX, Maire de Dossenheim, sport, animation du territoire, tourisme

Le Conseil a désigné les Présidents de commissions :

- Jean-Charles LAMBERT, Maire de Stutzheim-Offenheim, jeunesse
- Pierre LUTTMANN, Maire de Fessenheim, petit patrimoine
- Alain GROSSKOST, Maire de Ittenheim, affaires agricoles
- Luc GINTZ, Maire de Kienheim, communication

Les représentants au SDEA et au SCOTERS ont été nommés.

9. PLANNING DE PERMANENCES AU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Le Maire invite les conseillers à s'inscrire sur le tableau des permanences en vue du scrutin des élections européennes du 25 mai 2014.

POINTS DIVERS

- **Commission communale d'aménagement foncier** : le Maire informe que le Conseil Municipal se réunira le 16 juin 2014 pour élire les membres de la commission communale d'aménagement foncier. Le Maire est membre d'office. Le Conseil Municipal devra désigner :

- un conseiller municipal titulaire
- deux conseillers suppléants

Et élire :

- trois propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires
- deux propriétaires suppléants

Le maire rappelle qu'une information a paru dans le Flash-infos du mois de mai, pour permettre aux habitants de se déclarer candidat à la mairie.

- **Rythmes scolaires** : Un nouveau décret daté du 7 mai, sans remettre en cause le cadre général du décret du 24 janvier, permet un assouplissement de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Il permet entre autres :

- de revenir au 6 heures maxi de cours par jour et 3h 30 maxi par ½ journée
- de répartir les 24 h de cours sur 8 ½ journée dont obligatoirement 5 matinées

- les T.A.P. (temps d'activité pédagogique) peuvent être regroupés entièrement sur la 9ème ½ journée

Suite à ces changements, les élus des trois communes du RPI se sont réunis le vendredi 9 mai. Il en ressort que les nouvelles dispositions facilitent l'organisation des TAP. La décision a été prise de proposer de nouveaux aménagements horaires aux enseignants et aux parents. Pour en débattre une réunion aura lieu le 19 mai 2014 entre les représentants des parents d'élèves élus, les élus communaux et les directeurs des trois écoles du RPI.

- **Travaux salle communale:** Les travaux de ravalement de la salle communale ont démarré le 12/05/2014 et dureront 1 mois.
- **Plan du village :** le changement d'adresse de la mairie et la création de 3 nouvelles rues (lotissement) entraînent la mise à jour du plan affiché sur le portique rue des Forgerons. Le conseil valide la dépense pour un montant de 846 €
- **Commission :** la commission des travaux se réunira le 26 mai 2014 sous la présidence de Claude GRIMM.

Le Maire clôt la séance à 22h00.

RUCH Jean-Jacques

URBAN René

GRIMM Claude

DIEMER Thomas

EBERSOLD Jean-Michel

FORRLER Nathalie

GOOS Jean-Michel

HAESSIG Fabienne

HAESSLER Robert

HOFFMANN Anne-Marie

JUNG Guillaume

PIECKO Suzy

Excusé

POUTIERS Mikaël

SANCHEZ Vincent

WAGNER Christian